



Pour une réponse efficace et réactive aux besoins des entreprises : les contrats de parcs de l'Agglo

**L'Agglo, Saint Cyr en Val et Airpos
font le bilan du premier contrat de parc 2007 - 2009
et annoncent le renouvellement de leur partenariat
pour la gestion du parc d'activités de La Saussaye**

Mardi 19 janvier, le programme d'actions de l'année 2009, dans le cadre du contrat-cadre formalisant le partenariat entre l'Agglo, Airpos (Association du parc Orléans Sologne) et la commune de Saint Cyr en Val, pour le parc d'activités de La Saussaye (anciennement nommé Orléans Sologne) a été signé.

En 2007, ce premier contrat-cadre avait été conclu entre ces 3 partenaires. Un montant de 200 000 €, pour la première année, avait été alloué aux actions prévues pour l'amélioration d'un des parcs les plus étendus de l'agglomération (200 hectares) mais aussi l'un des plus anciens (implantation dans les années 1970).

L'heure est donc au bilan ... Et celui-ci s'avère positif pour les 3 parties puisque ces dernières annoncent le renouvellement de leur partenariat pour la période 2010-2012 avec de nouvelles actions d'amélioration en perspective.

Un contrat de parc ... qu'est ce que c'est ?

Le contrat-cadre mis en place par l'Agglo sur les parcs d'activités a pour objectif de répondre concrètement aux besoins des entreprises locales et de formaliser le partenariat entre les différents acteurs de la zone.

Il est signé pour une période de 3 ans et prévoit, chaque année, un programme d'interventions ainsi que le budget alloué ; chaque acteur est bien identifié.

Concrètement, cela signifie un engagement sur diverses interventions qui visent à :

- **améliorer le quotidien des entreprises et de leurs salariés**
Exemples : amélioration des pistes cyclables existantes, rétrécissement de voiries pour une plus grande sécurité de circulation, installation d'abribus...
- **développer des services**
Exemples : création de crèches, implantation de restaurants interentreprises, gardiennage de sites, amélioration de la signalétique...
- **anticiper les enjeux de développement**
Exemples : prévision de nouvelles extensions des zones d'activités, valorisation d'infrastructures, participation au CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dans le cadre du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) de Primagaz

Les missions économiques de l'Agglo

Dans le cadre sa compétence en développement économique, l'Agglo mène quatre grandes missions :

- la gestion et l'aménagement des parcs d'activités
- l'accompagnement des entreprises locales
- la prospection pour l'implantation de nouvelles entreprises
- la promotion économique du territoire.



L'AGGLO Orléans Val de Loire

2007/2009, le bilan du 1^{er} contrat-cadre sur La Saussaye



L'ensemble des actions du contrat de parc d'activités de la Saussaye ont été discutées et validées par les parties ; ce cadre a ainsi permis d'optimiser leur mise en œuvre et de répondre dans les meilleurs délais aux attentes des entreprises et de leurs salariés.

Ainsi, des investissements très importants ont été réalisés par l'AggLO sur le parc d'activités.

A la suite de la reprise de la gestion du parc d'activités par l'AggLO, un accord avec les communes était conclu pour remettre à niveau l'ensemble des

voiries. Les travaux sont en cours de finalisation et représentent une enveloppe de 1 015 K€ sur les 3 années. Le projet a fait l'objet d'échanges avec AIRPOS et les entreprises, à la fois pour adapter les aménagements, mais aussi anticiper les gênes occasionnées en phase chantier.

Chaque année, des actions spécifiques ont été menées sur des aménagements ou des améliorations pour le fonctionnement du parc, pour un montant total de 242 K€ TTC.

- Afin d'accompagner la remise à niveau, diverses modifications ont été apportées au projet, comme l'augmentation du nombre de places de stationnement et l'amélioration des aménagements paysagers sur certaines voies, pour un montant de 58,2 K€ TTC.
- Des aménagements ont été réalisés sur les espaces publics afin d'améliorer **le fonctionnement et la sécurité** pour 151,8 K€ TTC : réfection de l'éclairage public, suppression d'une raquette de retournement et réalisation d'un maillage, aménagements sécuritaires ...
- **Des aménagements paysagers** spécifiques ont été réalisés, notamment sur les centres de giratoires, pour 18,5 K€.
- Des études juridiques sur le fonctionnement de **l'embranchement ferré** ont été menées afin de promouvoir la desserte ferrée du parc d'activités, pour un coût de 9,1 K€ TTC.
- Des améliorations ont été apportées sur **le fonctionnement des parkings poids-lourds** du parc, pour un coût de 4,4 K€ TTC.
- Enfin, **la signalétique** a été totalement refondue, comprenant les totems d'accueil, la réfection des relais informations services, les indications directionnelles aux carrefours et les plaques de rues. Le montant de cette opération s'élève à 72K€ TTC.



Par ailleurs, des échanges ont permis d'optimiser la qualité de l'entretien général du parc d'activités : cet entretien représente un coût global de 276 K€ TTC sur 3 ans et il se répartit de la manière suivante :

- Ramassage des déchets : 14 K€ TTC/an
- Eclairage public : 15 K€ TTC/an
- Balayage des voiries : 3 K€ TTC/an
- Espaces verts : 40 K€ TTC/an
- Voirie : 9 K€ TTC/an
- Signalisation : 1K€ TTC/an
- Signalétique : 3 K€ TTC en 2009
- Assistant à Maître d'Ouvrage : 10 K€ TTC/an



L'AGGLO Orléans Val de Loire

2010/2012, vers un nouveau partenariat

De l'avis des 3 partenaires, le bilan de ce premier contrat de parc a été positif. L'initiative des contrats-cadre sur les parcs d'activités communautaires a donc été reprise. Ainsi, les élus de l'AggLO ont validé la mise en place de deux nouveaux contrats de parcs qui concernent les parcs des Chatelliers et Archimède, sur les communes d'Orléans, Semoy et Saint Jean de Braye, ainsi que Pôle 45 situé sur Saran, Ormes et Ingré.

Autre preuve de la réussite de cette collaboration tripartite AggLO/ Communes/Associations de parcs d'activités : les réflexions sont lancées sur La Saussaye pour un nouveau contrat sur 2010-2012.

Contact presse :

Estelle DUFOUR-BENNI

Chargée de Communication

Direction de la Communication de l'AggLO

Tél. : 02.38.78.78.16 / Fax : 02.38.78.49.01 / edufour-benni@agglo-orleans.fr